

APBCQ

Association des propriétaires de Bâtiments commerciaux du Québec

7373, rue Cordner, LaSalle (QC) H8N 2R5
Tél. (514) 937-9137 Fax. (514) 933-0936

Montréal, le 4 septembre 2020

Madame Valérie Plante
Mairesse de Montréal
155, rue Notre-Dame Est, bureau 210
Montréal (Québec) H2Y 1B5

PAR COURRIEL : mairesse@ville.montreal.qc.ca

Monsieur Benoît Dorais
Président du comité exécutif
155, rue Notre-Dame Est, bureau 210
Montréal (Québec) H2Y 1B5

PAR COURRIEL : benoit.dorais@ville.montreal.qc.ca

Objet : Taxes commerciales excessives
Budget de la ville de Montréal de l'année 2021

Madame la mairesse de la ville de Montréal,
Monsieur le président du comité exécutif de la ville de Montréal,

L'Association des Propriétaires de Bâtiments Commerciaux du Québec (ci-après l' « APBCQ »), par l'entremise de son président, monsieur Peter Sergakis, vous transmet la présente lettre aux noms de ses membres, lesquels sollicitent une rencontre urgente directement avec vous afin de vous faire part des inquiétudes grandissantes des PME's et des petits et moyens propriétaires immobiliers de la Métropole, et ce en prévision de la préparation de votre budget de l'année 2021.

En effet, le soussigné reçoit des appels quotidiens de ses membres qui se préoccupent de la fermeture d'un nombre incessant de commerces dans la Métropole, laissant des centaines de locaux vacants sur ses axes principaux.

Nous sommes d'avis que, sans des actions immédiates prises par votre administration municipale, nous assisterons, dans un avenir rapproché, à la mort commerciale des artères principales de la Métropole.

En effet, nos membres sont alarmés de devoir payer des taxes commerciales exorbitantes alors qu'il n'y a aucun achalandage à Montréal et qu'ils peinent à générer des revenus. Nous vous soumettons que ces taxes constituent un fardeau fiscal trop lourd à supporter pour nos PME's montréalaises, ce qui mènera les commerces de proximité à disparaître de la Métropole.

Au surplus, nous soulevons qu'il est totalement déraisonnable que, par ses actions, votre administration astreint les propriétaires d'immeubles commerciaux et/ou mixte à assumer ces taxes commerciales démesurées, faute d'avoir des locataires occupant leur(s) immeuble(s), alors que c'est

la ville de Montréal elle-même qui est la principale responsable de cette absence de commerçant-locataires dans la Métropole.

Il est absolument essentiel d'obtenir une rencontre avec vous rapidement afin d'élaborer des solutions concrètes qui devront être imbriquées dans votre budget de l'année 2021. Cette situation ne peut plus perdurer au risque d'anéantir l'économie et la vitalité de la ville de Montréal!

Nous comptons donc sur votre meilleure collaboration et sollicitons une rencontre avec vous le plus rapidement possible.

Dans l'intervalle, nous vous prions de recevoir, madame Valérie Plante, mairesse de Montréal, monsieur Benoît Dorais, président du comité exécutif de Montréal, l'expression de nos salutations distinguées.

**ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DE
BÂTIMENTS COMMERCIAUX DU QUÉBEC**

Peter Sergakis, président